

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
: 03.27.53.75.15
Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

OBJET N° 18 : Fixation des tarifs d'objets en vente à l'office de tourisme (lot de 6 fèves « Maubeuge 2015 »).

Conformément à la législation en vigueur dans le Code Général des Collectivités Territoriales relative aux régies dotées de l'autonomie financière (articles L2221-11 à L2221-14, et R2221-63 à R2221-98), et à l'avenant n°1 aux statuts de la régie autonome de la Maison du Tourisme, le Conseil Municipal doit délibérer sur les tarifs des produits commercialisables par cette régie.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la vente de lots de 6 fèves « Maubeuge 2015 » au prix de 10 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- **Autorise** la vente de lots de 6 fèves « Maubeuge 2015 » au prix de 10 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY